



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions  
- TPSGC**

**11 Laurier St. / 11, rue Laurier**

**Place du Portage, Phase III**

**Core 0B2 / Noyau 0B2**

**Gatineau**

**Québec**

**K1A 0S5**

**Bid Fax: (819) 997-9776**

**SOLICITATION AMENDMENT**

**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**

**Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Special Projects Division (SPD)/Division de Projets  
Spéciaux (DPS)

Terrasses de la Chaudière 4th Floor

Terrasses de la Chaudière 4e étage

10 Wellington Street,

10 Wellington Street,

Gatineau

Québec

K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> IPRMS Technology Partner Services	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> U8210-198681/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 004
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> U8210-198681	<b>Date</b> 2019-08-13
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$XU-002-36647	
<b>File No. - N° de dossier</b> 002xu.U8210-198681	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2019-09-19</b>	<b>Time Zone Fuseau horaire</b> Eastern Daylight Saving Time EDT
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> Specified Herein - Précisé dans les présentes	
<b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Kim, Raquel	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 002xu
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (613) 406-0742 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:</b> INNOV, SCI AND ECON DEVT CAN PDP 1, 11 FLOOR 50 VICTORIA ST K1A0C9	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

**LA MODIFICATION N° 004 DE L'INVITATION À SOUMISSIONNER A POUR BUT DE**

- A. Répondre aux questions reçues des fournisseurs de l'industrie; et
- B. Modifier la DP.

**PARTIE A : QUESTIONS ET RÉPONSES****Question 028****Référence :**

Évaluation technique

**Question 028 :**

Concernant **OR-4** pour **A.1 - Architecte d'application et de logiciels (niveau 3)**, **I.10 - Architecte technique (niveau 3)** et **A.6 - Programmeur/Réalisateur de logiciels (niveau 3)**, tels que décrits à l'Appendice 2 de l'annexe E - Critères relatifs aux ressources clés, un diplôme d'ingénieur en physique (Baccalauréat ou Maîtrise) ou une autre discipline d'ingénierie serait-il considéré comme un domaine connexe?

**Réponse 028 :**

Le Canada acceptera un diplôme (Baccalauréat ou d'étude supérieure) en physique, mathématiques, électronique, ingénierie des systèmes, et génie électrique pour ces catégories de ressources. Le Canada envisagera, au cas, par cas, d'autres diplômes en lien avec l'exigence. Il est conseillé au soumissionnaire de confirmer avec le Canada l'acceptation de ces diplômes avant de soumettre sa soumission.

**Question 029****Référence :**

Évaluation technique

**Question 029 :**

Concernant **CR-3** pour **A.1 - Architecte d'application et de logiciels (niveau 3)**, **I.10 - Architecte technique (niveau 3)** et **A.6 - Programmeur/Réalisateur de logiciels (niveau 3)**, tels que décrits à l'Appendice 2 de l'annexe E - Critères relatifs aux ressources clés, l'exigence est très spécifique aux critères d'expériences dans un bureau de la propriété intellectuelle. Le Canada accepterait-il une expérience similaire en dehors d'un bureau de la propriété intellectuelle. Le Canada envisagerait-il de retirer cette exigence spécifique?

**Réponse 029 :**

L'expérience spécifique à un bureau de la propriété intellectuelle pour les ressources clés est considérée comme un atout. Pour plus de clarification, l'expérience spécifique à un bureau de la propriété intellectuelle ne se limite pas à l'OPIC; il comprend tout bureau de la propriété intellectuelle hors du Canada. Le Canada maintiendra les critères spécifiques au bureau de la propriété intellectuelle des critères cotés relatifs aux ressources clés.

**Question 030****Référence :**

Évaluation technique

**Question 030 :**

Concernant le **CR-7** pour **A.1 - Architecte d'application et de logiciels (niveau 3)**, **I.10 - Architecte technique (niveau 3)** et **A.6 - Programmeur/Réalisateur de logiciels (niveau 3)**, tels que décrits à l'Appendice 2 de l'annexe E - Critères relatifs aux ressources clés, le Canada envisagerait-il également d'inclure Microsoft Azure, qui est également très prisée auprès du gouvernement du Canada?

**Réponse 030 :**

Le Canada inclura Microsoft Azure dans le critère coté correspondant pour les quatre (4) ressources clés. Voir **Révision #005** de la partie B.

**Question 031****Référence :**

Évaluation technique

**Question 031 :**

En ce qui concerne le **CR-7** pour **A.6 - Programmeur/Réalisateur de logiciels (niveau 3)**, tels que décrits à l'Appendice 2 de l'annexe E - Critères relatifs aux ressources clés, le Canada envisagerait-il d'ajouter le développement .NET (c.-à-d. C#) et d'enlever la « gestion des processus métier de Pega » puisqu'il est trop restrictif?

**Réponse 031 :**

Le Canada supprimera la « gestion des processus métier de Pega » et ajoutera « C# » dans le **CR-7** pour **A.6 - Programmeur/Réalisateur de logiciels (niveau 3)**. Voir **Révision #006** de la partie B.

**Question 032****Référence :**

Évaluation technique

**Question 032 :**

En répondant aux critères obligatoires relatifs aux ressources clés et aux critères cotés, le soumissionnaire pourrait-il utiliser un format de tableau différent de celui des modèles fournis à l'annexe E - Évaluation et sélection? Le Canada accepterait-il que le soumissionnaire soumette toutes les informations dans un même tableau avec les CV de référence?

De plus, en ce qui concerne le formulaire 1 de l'annexe E - Contrats de référence pour les critères relatifs à l'organisation et formulaire 2 à l'annexe E - Projets de référence pour les critères relatifs aux ressources clés, le soumissionnaire est-il tenu de remplir et soumettre ces formulaires avec la soumission?

**Réponse 032 :**

Le Canada a l'intention d'adopter une approche uniforme et standard pour gérer correctement les réponses du soumissionnaire. Les gabarits ont donc été créés pour assurer l'apparence commune des réponses du soumissionnaire aux critères d'évaluation technique. Cette approche s'est avérée très efficace pour aider l'équipe d'évaluation à effectuer l'évaluation technique par rapport à un grand nombre de critères obligatoires et cotés.

À ce titre, il est fortement conseillé au soumissionnaire d'utiliser les gabarits fournis par le Canada. Néanmoins, il est laissé à la discrétion du soumissionnaire d'utiliser un format de tableau différent (p. ex. un tableau consolidé) qui, à son avis, est meilleur et plus convivial. Le soumissionnaire doit respecter la convention de nomination et de numérotation prédéfinie à l'annexe E lors de sa soumission et se référer à son contrat de référence et à son projet de référence.

Le soumissionnaire est tenu de remplir et de soumettre les formulaires 1 et 2 de l'annexe E, ces formulaires étant utilisés pour faciliter les vérifications des références. Le Canada n'acceptera aucun autre format des formulaires. Voir **Révision #007** de la partie B.

**Question 033****Référence :**

Évaluation technique

**Question 033 :**

En ce qui concerne l'Appendice 2 de l'annexe E - Critères relatifs aux ressources clés, **CR-7** pour **A.1 - Architecte d'application et de logiciels (niveau 3)**, et **CR-6** pour **I.10 - Architecte technique (niveau 3)**, **P.9 - Gestionnaire de projet (niveau 3)** et **A.6 - Programmeur/Réalisateur de logiciels (niveau 3)**, le Canada acceptera-t-il l'expérience avec Microsoft Azure?

**Réponse 033 :**

Veuillez consulter **la Réponse 030** de **la Question 030**.

**Question 034****Référence :**

Évaluation technique

**Question 034 :**

En ce qui concerne l'Appendice 2 de l'annexe E - Critères relatifs aux ressources clés, **OR-3** pour **P.9 - Gestionnaire de projet (niveau 3)**, et **OR-4** pour **A.1 - Architecte d'application et de logiciels (niveau 3)**, **I.10 - Architecte technique (niveau 3)** et **A.6 - Programmeur/Réalisateur de logiciels (niveau 3)**, le Canada accepterait-il un diplôme lié aux domaines suivants : génie, science et maîtrise en administration des affaires?

**Réponse 034 :**

En ce qui concerne **OR-3** pour **P.9 - Gestionnaire de projet (niveau 3)**, le Canada acceptera un diplôme en génie, science ou une maîtrise en administration des affaires.

En ce qui concerne **OR-4** pour **A.1 - Architecte d'application et de logiciels (niveau 3)**, **I.10 - Architecte technique (niveau 3)** et **A.6 - Programmeur/Réalisateur de logiciels (niveau 3)**, le Canada n'acceptera une maîtrise en administration des affaires que si elle se spécialise en ou est axée sur la gestion de la technologie de l'information.

Le Canada considérera seulement un ensemble spécifique de diplômes en génie ou en science correspondants aux exigences. Veuillez consulter **la Question 028** et **la Réponse 028** pour plus d'informations.

## **PARTIE B : RÉVISIONS DE LA DP**

### **Révision 005**

L'appendice 2 de l'annexe E - Critères relatifs aux ressources clés est modifié comme suit :

**REPLACER** « l'environnement Cloud Computing de Amazon Web Services » **AVEC** « l'environnement Cloud Computing de Amazon Web Services ou Microsoft Azure » dans **CR-7** pour **A.1 - Architecte d'application et de logiciels (niveau 3)**, et **CR-6** pour **I.10 - Architecte technique (niveau 3)**, **P.9 - Gestionnaire de projet (niveau 3)** et **A.6 - Programmeur/Réalisateur de logiciels (niveau 3)**.

### **Révision 006**

L'appendice 2 de l'annexe E - Critères relatifs aux ressources clés est modifié comme suit :

**REPLACER** « Pega Business Process Management » **AVEC** « C# » dans **CR-7** pour **A.6 - Programmeur/Réalisateur de logiciels (niveau 3)**.

### **Révision 007**

L'annexe E - Évaluation et sélection est modifiée comme suit :

**SUPPRIMER** le premier paragraphe de « 4.1. Instructions pour le soumissionnaire » à la section 1 - Évaluation technique dans son intégralité et **REPLACER AVEC** le paragraphe suivant :

La vérification des références servira à vérifier et à valider tout contrat fourni en référence par le soumissionnaire dans le formulaire 1 de l'annexe E - Contrats de référence pour les critères relatifs à l'organisation et tout projet fourni en référence par le soumissionnaire dans le formulaire 2 de l'annexe E - Projets de référence pour les critères relatifs aux ressources clés. Le soumissionnaire doit remplir et soumettre le formulaire et le formulaire 2 conformément aux instructions qui y sont indiquées. Les projets de référence fournis dans tout autre format ne seront pas acceptés. Le soumissionnaire doit envoyer une demande écrite à l'autorité contractante par courrier électronique pour la version électronique de ces deux (2) formulaires. Il incombe au soumissionnaire de confirmer à l'avance auprès de la personne-ressource de son client qu'elle est disposée à fournir une référence pour le contrat ou le projet en question et qu'elle sera disponible pour le faire. Le protocole suivant sera suivi en ce qui concerne la communication avec la personne-ressource du client.

**TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS  
DEMEURENT INCHANGÉS**